



Bâtiment situé à l'extrême est de la parcelle 72, occupé par les logements de fonction.

IVR84_20224200023NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation